

ELECTIONS FSPF

Philippe GAERTNER, réélu à la présidence de la FSPF

Un projet d'avenir pour la profession

Réunis ce jour en assemblée générale, les présidents des syndicats départementaux adhérents à la FSPF ont réélu Philippe GAERTNER à la présidence de la FSPF, à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président GAERTNER a présenté son nouveau Bureau qui a été ratifié par l'assemblée générale.

Le Bureau de la FSPF se compose comme suit :

Président :	Philippe GAERTNER (Bas-Rhin)
1^{er} Vice-président :	Philippe BESSET (Aude)
2nd Vice-président :	Jocelyne WITTEVRONGEL (Indre)
Secrétaire général :	Pierre HICKEL (Haut-Rhin)
Trésorier :	Eric GARNIER (Gard)

Président de la commission Exercice professionnel : Fabrice CAMAIONI (Ardennes)

Président de la commission Relations sociales et Formation professionnelle : Philippe DENRY (Meurthe-et-Moselle)

Président de la commission Protection sociale : Christophe KOPERSKI (Lot-et-Garonne)

Président de la commission Economie de l'officine : Denis MILLET (Loire-Atlantique)

Président de la commission Communication : David PERARD (Rhône)

Présidente de la commission URPS : Sophie SERGENT (Pas-de-Calais)

Les présidents des syndicats départementaux ont également procédé au renouvellement du Conseil d'administration et désigné, à ce titre, 26 administrateurs pour 20 fédérations régionales.

Le Président GAERTNER a proposé un projet d'avenir pour la profession. Il estime, et c'est le sens de son engagement, qu'il est nécessaire de rassembler la profession autour d'un projet cohérent et ambitieux qui puisse répondre aux besoins des patients, apporter des solutions en termes de santé publique, adapté à toutes les officines et compatible avec la rémunération allouée au réseau.

Ce projet s'ordonne autour de 5 axes :

1. Garantir la rémunération des pharmaciens : étendre les honoraires, rééquilibrer la rémunération entre princeps et génériques ;
2. Consolider le partenariat avec l'Assurance maladie et les complémentaires Santé sur les médicaments génériques ainsi que les échanges dématérialisés ;
3. Renforcer les missions du pharmacien : développer l'activité « médicament officinal », la prévention, le dépistage, l'accompagnement des patients chroniques, lutter contre la iatrogénie, permettre aux pharmaciens de réaliser la PDA avec une rémunération adaptée ;
4. Soutenir les officines de milieu rural ;
5. Améliorer la formation des métiers de l'officine : mettre en place un DES de pharmacie générale, obtenir la réforme de la formation des préparateurs en pharmacie.

Le dossier de presse est disponible sur <http://www.fspf.fr/salle-de-presse/dossiers>

CONTACT PRESSE

Philippe GAERTNER, Président - pgaertner@fspf.fr - 06 80 64 15 28